

L'ESSENTIEL 2019



© Georges Bordet

4 passage Lisa, 75011 PARIS – Tél. : 01 55 28 30 90

f – www.a-e-t.org – aide-enfance-tibetaine@orange.fr

Association loi de 1901, membre de la Voix de l'Enfant,
placée sous la bienveillance de sa Sainteté le Dalai-Lama

Association créée en 1981 par Annie Sudrat, l'AET œuvre essentiellement dans deux domaines :

- 1- Le parrainage permettant la scolarisation des enfants et le soutien des personnes âgées sans ressources.
- 2- Le financement de projets d'aide et de développement bénéficiant à la collectivité.

TIBET – 60 ans d'EXIL

En mars 1959, pour essayer de sauver son pays, le TIBET, que l'armée chinoise avait commencé à envahir dix ans plus tôt fin 1949, le Dalaï Lama, alors âgé de 24 ans, décidait de s'exiler et se réfugiait en Inde suivi par plus de 80 000 Tibétains.

Aujourd'hui, la 3ème ou 4ème génération d'exilés, ayant parfois terminé ses études supérieures à l'étranger, se sent trop à l'étroit dans ce carcan de « réfugié ». Beaucoup de ces jeunes adultes quittent l'Inde et le Népal. Une nouvelle diaspora tibétaine se développe, transportant avec elle le flambeau du Tibet. Ce mouvement s'est accentué après les J.O. de Pékin, en 2008. Alors en France, ils étaient environ 600 Tibétains, aujourd'hui ils atteignent les 6000 !

Plus de 90% des Tibétains vivent toujours au Tibet. Ils deviennent prisonniers de fait dans leur propre pays. Ce ne sont plus les frontières qui sont surveillées mais chaque individu... Plus aucun ne peut se réfugier en Inde ou au Népal où les effectifs de réfugiés baissent.

FRANCE

A Paris, l'AET s'appuie sur le travail de deux salariés à temps plein et d'une salariée à temps partiel, aidés par la présence régulière de bénévoles, membres ou non du Conseil d'Administration.

En régions, 18 délégués régionaux s'évertuent à faire connaître par des actions la cause que nous défendons.

- L'AET retient 15 % sur les fonds collectés pour financer ses frais de fonctionnement,
- L'AET ne prend aucun frais sur le contrôle des fonds envoyés en Inde et au Népal grâce aux bénévoles et aux membres du Conseil d'Administration qui s'y déplacent régulièrement à leurs propres frais.

DONATIONS ET LEGS

Nous sommes de plus en plus souvent questionnés sur ce sujet. Nous avons donc décidé la constitution du « **Fonds de dotation Aide à l'Enfance Tibétaine** ». Ce fonds sera plus à même d'assurer la gestion des legs qui peuvent se multiplier avec le vieillissement de nos Parrains.

PERSPECTIVES 2020

Lors de son voyage en Inde en 2019, le C.A. a constaté la très importante baisse des élèves réfugiés tibétains dans les écoles : de 30 000 il y a dix ans, ils sont aujourd'hui 14 910. En parallèle, nombre d'associations dans le monde ont réduit ou cessé leur aide. De ce fait, l'AET est devenu la plus importante association d'aide à l'éducation. En 2019, L'AET a parrainé 14% des élèves réfugiés en Inde contre 7% avant 2008.

Respectant nos statuts – *aide à l'éducation, sauvegarde de leur langue, leur culture et leur philosophie* – et à la demande du département de l'Education (DoE) à Dharamsala, l'AET va recentrer son aide sur l'éducation : cursus scolaire indien pour favoriser leur insertion sociale, cursus scolaire tibétain pour sauvegarder leur langue, leur culture et leur philosophie mais surtout accentuer son aide pour le financement des études supérieures. En 2020, l'AET consacrera l'essentiel du montant des « projets divers » à l'aide aux étudiants inscrits en études supérieures.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2019

Les actions de l'AET sont menées en accord avec les orientations de l'Administration Centrale Tibétaine. Un contrat de partenariat lie celle-ci avec 4 ONG tibétaines légalement enregistrées, trois en Inde (le CTRC – Central Tibetan Relief Committee, le TCV – Tibetan Children's Village, le TCEWF – Tibetan Children's Educational & Welfare Fund) et une au Népal (le SLF – Snow Lion Foundation).

Dans le cadre des parrainages pour la scolarisation des enfants, des étudiants et le soutien aux personnes âgées

- Nombre de parrainages au 31 décembre 2019 : **2 470**
- Nombre de parrains au 31 décembre 2019 : **2 109**
- Montant des transferts : **668 288** euros

Sur les 2 109 parrains parrainant 2 470 enfants, étudiants et personnes âgées, mémoire vive de la culture tibétaine, notons que

- 1 464 parrains, soit plus de la moitié, parrainent depuis plus de 10 ans, 397 entre 5 et 10 ans et 144 entre 2 et 5 ans.
- Les enfants parrainés sont au nombre de 1 655, les étudiants 143 et les personnes âgées 461. Le solde représente des parrainages de collectivités.
- En termes de répartition géographique, l'Inde compte 2 338 parrainages, le Népal 130 et le Bhoutan 2.

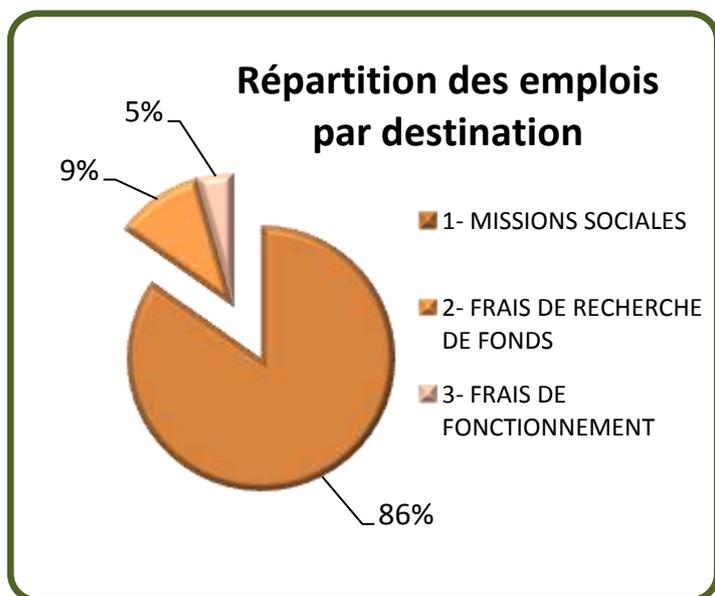
Dans le cadre des actions autres que le parrainage

Le montant des transferts pour le financement des projets s'est élevé à **379 463 €** grâce à la générosité des donateurs.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES 2019

EMPLOIS	Montant
1- MISSIONS SOCIALES	1 047 751
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	111 041
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	61 097
TOTAL DES EMPLOIS	1 219 889
EXCEDENT DE RESSOURCES	14 432
TOTAL GENERAL	1 234 321
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	86 185

86 % des Emplois sont affectés aux missions sociales



Dans le cadre des missions sociales affectées au profit des réfugiés tibétains en Inde et au Népal :

- **668 288 €** ont été transférés pour des parrainages.
- **379 463 €** ont été transférés pour des projets

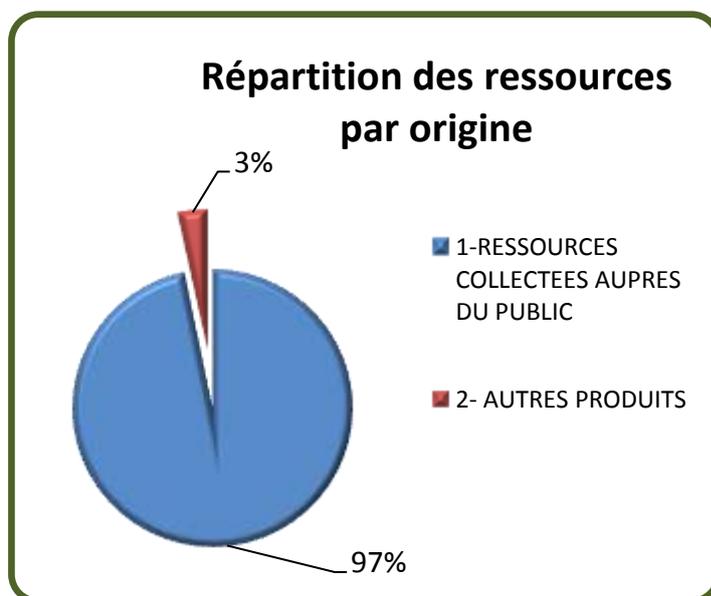
Ces financements sont effectués, pour l'essentiel, dans le cadre de conventions établies avec quatre associations tibétaines, trois en Inde et une au Népal.

Les frais de recherche de fonds (9 %) comprennent d'une part, les frais inhérents à la recherche des parrainages et des dons dans le cadre du site internet, du journal de l'association, des manifestations et des ventes d'artisanat et d'autre part, les frais de traitement des encaissements et de contact avec les parrains et les donateurs.

Les frais de fonctionnement (5 %) comprennent les achats, les amortissements, les frais relatifs aux locaux et à la gestion de l'association.

RESSOURCES	Montant
1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	967 792
2- AUTRES PRODUITS	32 392
TOTAL DES RESSOURCES	1 000 184
VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS	234 137
TOTAL GENERAL	1 234 321
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	86 185

97 % des Ressources ont été collectées auprès du public



Les ressources collectées auprès du public qui s'élèvent à **967 792 €**, représentent 97 % du total des ressources.

Les autres produits qui s'élèvent à **32 392 €**, comprennent les ventes d'artisanat, les produits financiers et les recettes diverses.

BILAN 2019 simplifié

en euros

ACTIF	31/12/19	31/12/18	PASSIF	31/12/19	31/12/18
Actif immobilisé			Capitaux Propres		
Immobilisations corporelles	119 069	122 586	Report à nouveau créditeur	331 676	330 055
			Résultat de l'exercice	14 435	1 621
Actif circulant			Fonds Propres	346 111	331 676
Stock marchandises	16 453	18 653	Provision pour risques	13 987	12 195
Comptes financiers	832 697	1 055 312	Fonds dédiés	351 493	585 630
Charges constatées d'avance			Dettes (fournisseurs, fiscales & sociales)	25 207	20 794
			Charges à payer	231 421	246 256
			Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF	968 219	1 196 551	TOTAL PASSIF	968 219	1 196 551

Le montant total du bilan au 31 décembre 2019 s'élève à **968 219 €** contre **1 196 551 €** pour l'exercice 2018.

A l'actif, cette variation provient pour l'essentiel :

- ✓ au niveau des valeurs immobilisées (- 3 517 €) : amortissements de l'exercice,
- ✓ au niveau des stocks : - 2 200 €,
- ✓ d'une diminution (- 222 615 €) des valeurs réalisables et disponibles due à l'utilisation d'un don important reçu en fin d'année 2018.

Au passif :

- ✓ le report à nouveau positif est de 331 676 €,
- ✓ le résultat de l'exercice 2019 de + 12 814 € est en attente d'affectation,
- ✓ la provision pour risques est de 13 987 €,
- ✓ les fonds dédiés baissent, de 585 630 € à 351 493 €, soit - 234 137 €,
- ✓ les dettes fournisseurs, fiscales et sociales pour 25 207 € augmentent de 4 413 €,
- ✓ les charges à payer pour 231 421 € concernent essentiellement les parrainages de décembre 2019 restant à transférer.

Toutes les informations de ce document proviennent des rapports qui seront présentés à l'Assemblée Générale. Elle devait initialement se tenir le 16 mai 2020 mais en raison des périodes liées au Covid-19, elle est reportée à une date non encore définie courant septembre ou octobre.